

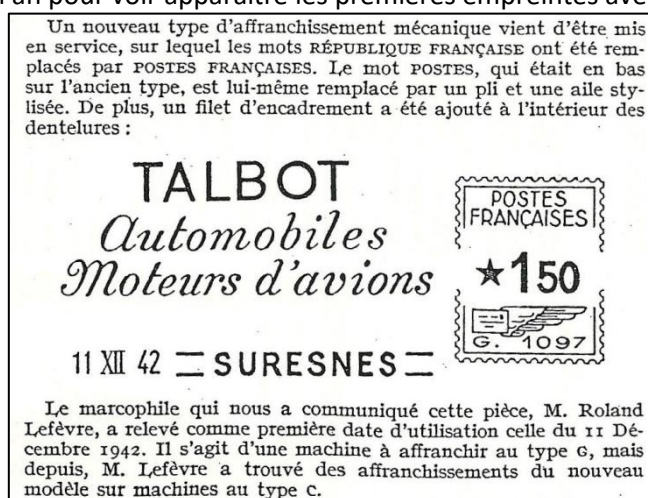
LES EMPREINTES DE MACHINES A AFFRANCHIR EN FRANCE (10)

LA LEGENDE POSTES FRANCAISES SUR LES EMPREINTES DE MACHINES A AFFRANCHIR

Un an après l'abolition de la République Française, le 10 juillet 1940, se généralise la légende « Postes Françaises » sur les timbres-poste.

Le changement a été encore plus long sur les empreintes de machines à affranchir.

En effet, si la première décision officielle de l'Administration des postes sur le sujet date du 17 décembre 1941, il a fallu attendre encore près d'un an pour voir apparaître les premières empreintes avec légende vichyste.



Cette modification s'est faite lentement au hasard des retours en atelier des machines : par exemple la C 0136 dans l'entreprise DAVUM la modification n'était pas encore appliquée le 10 février 1942,



elle a eu lieu au moins après ce 10 février 1942 et on la trouve encore le 16 avril 1946



mais on constate que le 15 juillet 1953 la légende REPUBLIQUE FRANCAISE avait été rétablie

